

CONSTRUIRE UN

**PLAN INDIVIDUEL
DE FORMATION**

GUIDE
2025

Service de l'enseignement à domicile



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Un projet basé sur les référentiels.....	4
a. Le projet pédagogique général	4
b. Les attendus disciplinaires (référentiels).....	4
c. Un plan adapté (âge et aménagements raisonnables).....	6
Une planification.....	8
a. La planification annuelle.....	8
b. Un horaire hebdomadaire.....	9
Un encadrement pédagogique.....	11
a. Qui assure l'encadrement pédagogique ?.....	11
b. Dans quel environnement ?.....	11
Les activités et ressources.....	12
a. Les manuels scolaires & cahiers d'exercices	12
b. Lectures pédagogiques	13
c. Le matériel pédagogique utilisé	13
d. Les synthèses pour mémoriser la matière.....	14
e. Les activités extra-scolaires.....	14
f. Les programmes d'études	14
g. L'e-learning de la Fédération Wallonie Bruxelles.....	15
h. Où trouver d'autres ressources pédagogiques ?.....	15
Le suivi et l'évaluation	17
a. Les traces de travail et le suivi pédagogique.....	17
b. L'évaluation formative.....	17
En résumé.....	18





QU'EST-CE QU'UN PLAN INDIVIDUEL DE FORMATION ?

Votre responsabilité

L'enseignement à domicile est une **responsabilité importante** pour les parents qui choisissent cette voie pour l'éducation de leurs enfants.

Dans ce contexte, la charge des apprentissages vous revient entièrement : aucun support, programme ou matériel n'est fourni par le Service de l'enseignement à domicile. Vous devez donc **construire vous-même** un parcours éducatif cohérent, conforme aux exigences légales.

C'est pourquoi l'élaboration d'un plan individuel de formation est une étape essentielle :

- ➔ Il permet de structurer l'année scolaire en fixant des objectifs clairs et adaptés à l'enfant.
- ➔ Il décrit les savoirs à acquérir, les ressources mobilisées ainsi que les modalités de suivi.
- ➔ Il permet d'organiser les apprentissages et de démontrer que l'enfant bénéficie effectivement de son droit à l'instruction.



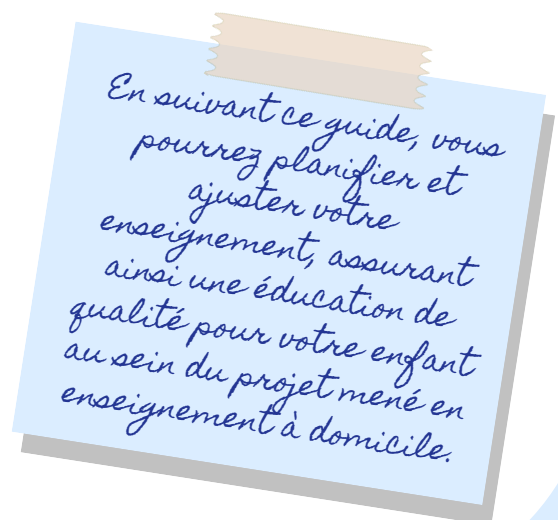
Ce guide a été conçu pour offrir une base de réflexion et d'organisation aux parents, afin de les aider à structurer et à adapter leur enseignement tout au long de l'année scolaire.

Bien que l'utilisation de ce guide soit entièrement **facultative**, il peut servir de source d'inspiration pour définir les contours de ce que doit contenir un plan individuel de formation, sans imposer un modèle unique. Les informations présentées ici sont donc proposées à titre d'exemple. Vous pouvez l'adapter selon vos besoins et ceux de votre enfant, tout en veillant à respecter les obligations d'instruction définies par les référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cas de contrôle ?

Il est important de noter que le Service général de l'Inspection examinera le plan de formation fourni, quel qu'il soit, en comparant le plan initial avec les éventuels ajustements effectués au cours de l'année.

Ce contrôle a pour but de fournir une évaluation objective du déroulement de l'enseignement et de proposer des conseils d'amélioration si nécessaire.





UN PROJET BASÉ SUR LES RÉFÉRENTIELS

a. Le projet pédagogique général

Il est nécessaire de commencer par **réfléchir à votre philosophie éducative** et de la décrire, d'expliquer l'approche pédagogique privilégiée et d'indiquer en quoi elle vous semble adéquate pour votre enfant.

Puis, il est important de déterminer **les objectifs principaux de l'année** (au-delà des objectifs par matière décrits au point b.).

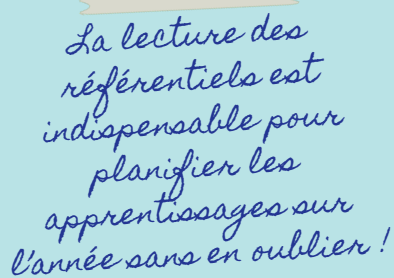
Par exemple, il pourrait s'agir de développer l'autonomie, la curiosité, l'esprit critique, la confiance en soi, la créativité, le plaisir d'apprendre, la collaboration, etc.

b. Les attendus disciplinaires en adéquation avec les référentiels

Pour construire votre plan individuel de formation, vous devez prendre connaissance des différents savoirs attendus pour chaque matière (appelée « domaine d'apprentissage ») en consultant **les référentiels inter-réseaux** de la Fédération Wallonie-Bruxelles correspondant au niveau de votre enfant.

Ces documents sont consultables et **téléchargeables** en ligne :

- Pour l'enseignement **fondamental** : [les référentiels du Tronc Commun sont téléchargeables sur le site enseignement.be](#)
- Pour l'enseignement **secondaire**, [les programmes sont disponibles sur le site des Jurys](#) (voir la rubrique « Matières à présenter »):
 - ➔ Savoirs à travailler en 1^{re} et 2^e années secondaires (préparation au C.E.1.D.)
 - ➔ Savoirs à travailler en 3^e et 4^e années secondaires (préparation au C.E.2.D.)
 - ➔ Savoirs à travailler en 4^e et 5^e années secondaires (préparation au C.E.S.S.)



La lecture des référentiels est indispensable pour planifier les apprentissages sur l'année sans en oublier !

Il ne faut pas mettre tout le contenu des référentiels dans le plan de formation individuel : le but est de s'en servir pour en dégager les objectifs d'apprentissages et organiser les apprentissages tout au long de l'année scolaire en respectant les attentes légales.





Résumé des domaines d'apprentissages et référentiels associés

Parmi les 8 domaines d'apprentissage, on dénombre 5 domaines spécifiques :

- Français, Arts et Culture
- Langues modernes
- Mathématiques, Sciences et Techniques
- Sciences humaines, Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, Religion ou morale
- Éducation physique et à la santé

... ainsi que 3 domaines transversaux :

- Créativité, engagement et esprit d'entreprendre
- Apprendre à apprendre et poser des choix
- Apprendre à s'orienter



Voici un tableau reprenant ces domaines d'apprentissages et les référentiels du Tronc Commun qui y sont associés (niveau maternel jusqu'à la 3^e année secondaire) :

	DOMAINES SPÉCIFIQUES	DOMAINES TRANSVERSAUX
Maternel	Domaine 1 : Français, Arts et Culture Domaine 2 : Langues modernes Domaines 3 et 4 : Premiers outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde Domaine 5 : Éducation physique, Bien-être et Santé	Domaine 6: Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre Domaine 7: Apprendre à apprendre et Poser des choix
	Référentiel des compétences initiales ⁵	
De la 1 ^{re} primaire à la 3 ^e secondaire	Domaine 1 : Français, Arts et Culture Référentiel de Français - Langues anciennes Référentiel d'Éducation culturelle et artistique	Domaine 6: Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre Domaine 7: Apprendre à apprendre et Poser des choix Domaine 8: Apprendre à s'orienter
	Domaine 2 : Langues modernes Référentiel de Langues modernes ⁶	
	Domaine 3 : Mathématiques, Sciences et Techniques Référentiel de Mathématiques	
	Référentiel de Sciences Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
	Domaine 4 : Sciences humaines, Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, Religion ou Morale ⁷ Référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale Référentiel d'Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	
	Domaine 5: Éducation physique, Bien-être et Santé Référentiel d'Éducation physique et à la santé	

5 Pour le niveau maternel, le référentiel dit des "compétences initiales" recouvre l'ensemble des domaines du tronc commun, à l'exception du domaine 8. Vu les spécificités du niveau maternel, les noms des domaines sont légèrement adaptés par rapport à ceux du reste du tronc commun.

6 Valable à partir de la troisième année primaire.

7 Religion ou Morale : non couverts par les présents référentiels.





c. Un plan adapté à votre enfant

Attendus et objectifs selon son âge

La formation doit être adaptée à votre enfant en fonction de son âge : les apprentissages doivent correspondre, au minimum, **aux attendus liés à son âge**, c'est-à-dire à son « année d'études » (à adapter si votre enfant présente une avance ou un retard scolaire¹).

Votre enfant doit passer des examens (C.E.B, C.E.1.D., C.E.2.D.) dans les délais requis. Au terme de l'année 2025-2026, votre enfant devra obtenir :

- ➔ le C.E.B. s'il est âgé de 12 ans au 31/08/2026 ;
- ➔ le C.E.1.D. s'il est âgé de 14 ans au 31/08/2026 ;
- ➔ le C.E.2.D. s'il est âgé de 16 ans au 31/08/2026.



L'évaluation diagnostique

Concrètement, il s'agit de vérifier si les attendus de l'année précédente sont maîtrisés afin de pouvoir entamer ceux prévus sur l'année visée.

Pour s'assurer que les objectifs d'apprentissage sont adaptés au niveau de votre enfant, une évaluation diagnostique est nécessaire.

Réalisée avant l'apprentissage, elle permet d'identifier ses acquis et ses besoins. Cela aide à ajuster les objectifs pour mieux répondre à son niveau réel et anticiper les éventuelles difficultés.

[Pour plus d'information sur l'évaluation, visitez la page dédiée sur le site enseignement.be.](#) Vous y trouverez notamment le guide destiné aux enseignants, également utile dans le cadre d'un accompagnement individuel à domicile : [Guide : L'évaluation au service des apprentissages de tous les élèves dans le cadre du tronc commun / PDF.](#)

Cette évaluation diagnostique permettra aussi de déterminer les aménagements dont votre enfant pourrait avoir besoin, en fonction des difficultés relevées.

1. En cas de retard scolaire, il vous faudra introduire une demande d'adaptation des études. Pour plus d'informations, [consultez le site internet de l'enseignement à domicile.](#) Pour toute question, contactez le Service de l'enseignement à domicile par téléphone au 02/690.86.90 (lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h) ou par email à l'adresse edep@cfwb.be.





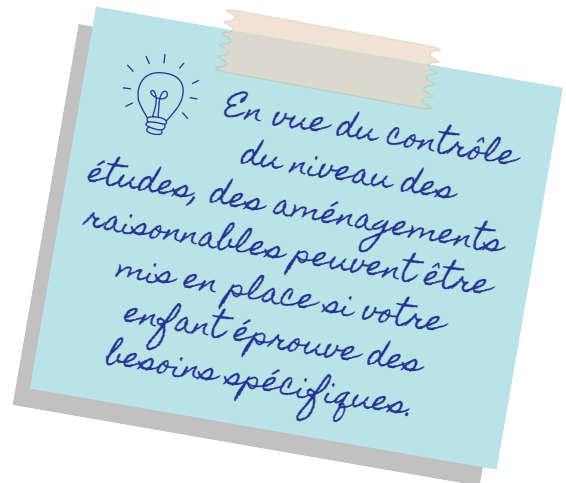
Aménagements raisonnables pour répondre aux besoins de votre enfant

La formation doit également être adaptée aux éventuels troubles de santé, d'apprentissage, du comportement ou handicap de votre enfant.

Concrètement, décrivez les aménagements / adaptations qui sont mis.es en œuvre durant les séances de cours à la maison ou au sein de la structure privée pour aider au bon déroulement des apprentissages.

Si votre enfant a des besoins spécifiques, il peut bénéficier d'aménagements lors des contrôles, si deux critères sont rencontrés :

- les troubles ont été diagnostiqués par un professionnel compétent (médecin spécialiste, logopède, kinésithérapeute, ergothérapeute, orthopédagogue clinicien, psychologue, orthoptiste-optométriste) ou par le CPMS ;
- les aménagements sont habituellement mis en place lors des apprentissages.

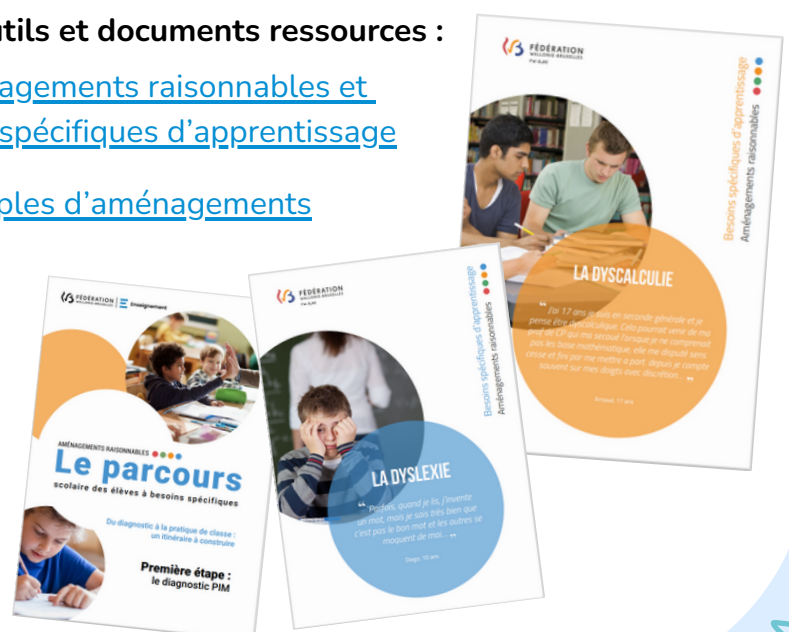


Vous devez transmettre la liste des aménagements à mettre en place lors du contrôle du niveau des études, établie par le spécialiste, en même temps que la déclaration d'enseignement à domicile.

[Pour plus d'information sur les aménagements raisonnables, visitez la page dédiée sur le site enseignement.be.](http://enseignement.be)

Sur cette page, vous trouverez des **outils et documents ressources** :

- ➔ [Un guide explicatif sur les aménagements raisonnables et des fiches outils sur les besoins spécifiques d'apprentissage](#)
- ➔ [Des fiches présentant des exemples d'aménagements à mettre en place](#)
- ➔ [Le guide PIM \(Profil Individuel Multidimensionnel\)](#)



UNE PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES

a. La programmation annuelle

Les apprentissages peuvent prendre la forme d'une planification mensuelle et/ou annuelle afin de les répartir sur l'année, d'obtenir une vue d'ensemble pour garantir une formation permettant d'atteindre les objectifs dans le temps.

Cette programmation...

...peut prendre la **forme** d'un calendrier, d'un tableau, d'une liste... (par exemple : tableau Excel, liste des domaines avec les apprentissages principaux, calendrier, etc.)



...et **doit être basée sur les référentiels** (cfr. rubrique « b. Les attendus disciplinaires en adéquation avec les référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles »).

Concrètement, commencez par reprendre les grands domaines à explorer en fonction de l'année d'études de votre enfant (voir tableau récapitulatif des domaines du Tronc Commun (maternelle - primaire) / les attendus pour les certifications du secondaire (C.E.1.D. - C.E.2.D. - C.E.S.S)).

Pour chaque domaine (primaire) / matière (secondaire) :

- Listez les **objectifs clés**, que vous aurez préalablement définis sur base des attendus décrits dans les référentiels que votre enfant doit acquérir ou développer dans ce domaine durant l'année. Soyez aussi précis que possible.

*Exemple : pour Maths P3 -
Maîtriser les tables de multiplication jusqu'à 10, résoudre des problèmes simples impliquant les 4 opérations, lire l'heure, etc.*

Exemple d'activité : faire des dictées préparées, jouer à des jeux de société mathématiques, réaliser une maquette du système solaire, tenir un journal de lecture, visiter un musée d'histoire locale, faire des exercices dans un cahier, participer à un atelier d'écriture, etc.

- Expliquez les **méthodes et activités** utilisées pour atteindre les objectifs.

Exemples : manuels scolaires, livres, sites web, applications, matériel de manipulation (blocs logiques, matériel Montessori...), abonnement à des revues, matériel de laboratoire simple, instruments de musique, matériel de dessin/peinture...

- Décrivez les **outils et ressources** que vous allez utiliser pour chaque activité menée.





b. Un horaire hebdomadaire

“ Il va de soi que votre horaire doit rester flexible afin de s'adapter à la réalité du quotidien.”

En fonction de vos objectifs pédagogiques, des difficultés / facilités de votre enfant ou encore de votre emploi du temps, vous avez la possibilité de construire un horaire plus ou moins fixe. Il va de soi que votre horaire doit rester flexible afin de s'adapter à la réalité du quotidien. Vous devez donc prendre en compte les périodes durant lesquelles l'enfant ne travaillera pas (célébrations, congés, voyages, etc.) pour anticiper et ajuster votre planning.

Cet horaire peut être **associé à votre programmation**, en reprenant :

- ➔ L'organisation générale ;
- ➔ Les temps libres ;
- ➔ Le nombre d'heures consacrées à chaque domaine par jour ou par semaine ;
- ➔ Le type d'apprentissage (activités, exercices, apprentissage autonome, etc.)
- ➔ Les projets, les activités extra-scolaires et extérieures ;
- ➔ Les moments d'évaluation des acquis ;
- ➔ Les activités extra-scolaires qui participent au développement éducatif (culturelles, sportives et sociales).



Exemples : extraits d'une programmation des apprentissages

Les exemples présentés dans ce guide sont **uniquement fournis à titre indicatif**. Ils ne doivent pas être suivis à la lettre, mais servent à inspirer et orienter les responsables légaux qui souhaitent s'en servir comme point de départ.

Sous forme de liste

Plan des apprentissages des attendus à 6 ans

1. Domaine des mathématiques

CHAMP 2 : DES GRANDEURS À LA RELATION ENTRE VARIABLES

Compétence : 2.1 : concevoir des grandeurs

Activité 1 : découverte

- Comparer des objets (plus grand/petit, lourd/léger, le plus, le moins, etc.) à l'aide d'éléments naturels (cailloux, marrons, etc.)





Activité 2 : découverte

- Comprendre les capacités à l'aide de différents contenants

Activité 3 : entraînement

- Exercices

Ressources :

- Manuel scolaire agréé (exemple : Tip Top grandeurs)
- Site internet XXX (vidéo, ressources numériques, applications...) :
- Plateforme « E-learning » ;
- Matériel pédagogique : contenants et cartes de comparaison



Sous forme de tableau

Plan des apprentissages des attendus à 6 ans

1. Domaine des mathématiques

CHAMP 1 : DES OBJETS DE L'ESPACE À LA GÉOMÉTRIE



Période	Compétence	Objectifs /attendu	Activités et Ressources	Autonomie
Septembre	1.1. (Se) repérer et communiquer des positionnements ou des déplacements	Apprentissage du vocabulaire de position	Jeu du "cache et cherche" ; Parcours de consignes ; Jeu de construction (type lego) ; Manuels scolaire XXX Site internet XXX (vidéo, ressources numériques, applications...)	Non Non Oui Oui
		Déplacer un objet ou soi-même d'une quantité donnée, sur une bande orientée.	Jeu de l'oie, course sur bande graduée (jeu avec des dés) Exercice du manuel scolaire XXX E-learning...	Non Oui Oui



Le plan de formation peut prendre la forme qui vous convient le mieux, et devra être adapté dans le temps en fonction de la réalité de votre enfant.





UN ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

a. Qui assure l'encadrement pédagogique ?

Afin de mieux cerner le cadre dans lequel votre enfant évoluera pour ses apprentissages, nous vous invitons à réfléchir et à décrire l'organisation que vous envisagez. Cette réflexion peut vous aider à clarifier **la manière dont vous répartirez les rôles et les responsabilités éducatives**.

Qui interviendra **concrètement** dans l'enseignement de votre enfant ?

- ➔ Est-ce vous, en tant que **parent**, qui assurerez l'essentiel des cours ?
- ➔ Ferez-vous appel à un **membre de la famille** pour certaines disciplines ?
- ➔ Avez-vous prévu le recours à un **professeur privé** ?
- ➔ Votre enfant sera-t-il suivi par des **spécialistes** (logopède, neuropsychologue...)
- ➔ Avez-vous prévu de faire appel à une **école privée**, à une ASBL ou à une autre structure spécialisée ? Pour un accompagnement total ou partiel ?
- ➔ Votre enfant suivra-t-il des **cours en ligne** ? Si oui, lesquelles et de quelle manière seront-elles intégrées au rythme d'apprentissage ?

Précisez comment les disciplines seront réparties entre ces intervenants.

- Qui prendra en charge quelles matières ?

- À quelle fréquence chaque intervenant interviendra-t-il (quotidiennement, hebdomadairement, de façon ponctuelle) ?

- Quelle place occuperont ces intervenants dans l'organisation globale des apprentissages (soutien principal, renfort, aide ciblée...) ?

b. Dans quel environnement ?

Les apprentissages sont-ils dispensés à domicile ? Dans une école ? Lors d'un voyage ?

Décrivez l'environnement / le(s) lieu(x) de travail :

- S'agit-il d'une pièce entièrement dédiée aux apprentissages, d'un ou plusieurs espaces ?
- Décrivez les éléments présents : tableau, assises variées, matériel de manipulation, coin lecture, espace « zen », etc.
- Décrivez quelles sont les infrastructures mises en place et précisez également comment les supports sont organisés pour favoriser l'autonomie de votre enfant.

Vous pouvez joindre des photos de ces espaces et équipements si vous le jugez pertinent.



LES ACTIVITÉS ET RESSOURCES UTILISÉES

Pour la mise en œuvre des **activités d'apprentissage** dans chaque matière, vous devez réfléchir aux **différents supports** que vous allez utiliser (manuels scolaires, livres, ressources et matériel, supports pédagogiques, etc.):

- Quelles activités scolaires et extrascolaires sont mises en œuvre en vue d'atteindre les objectifs visés (attendus des référentiels) ?
- Ces activités génèrent des **traces des apprentissages** (réalisations/productions, cahiers/classeurs, portfolio, journal de « classe »/journalier, photos/vidéos etc.) et des **évaluations**.



a. Les manuels scolaires et cahiers d'exercices

Il existe une grande variété de manuels scolaires, conçus pour tous les âges et tous les niveaux, qui proposent des exercices adaptés et vous permettent d'accompagner les apprentissages de votre enfant.

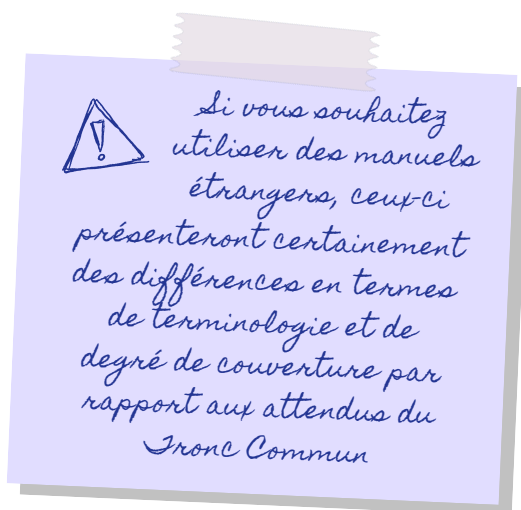


Astuce : les attendus travaillés dans les manuels agréés sont basés sur ceux décrits dans les référentiels du Tronc Commun (attention à l'année d'édition). Il est donc aisé de faire des liens entre la programmation et les exercices en utilisant ces manuels scolaires.

Si vous souhaitez utiliser des manuels étrangers (France, Canada, etc.), il faudra vous assurer de leur adéquation avec les attendus des référentiels en termes de :

- terminologie (c'est-à-dire le vocabulaire de la langue d'apprentissage utilisé) ;
- degré de couverture (c'est-à-dire qu'ils ne reprendront pas forcément tous les apprentissages attendus dans les référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ;

...et y apporter les adaptations nécessaires.





b. Lectures pédagogiques

Les livres et les écrits du quotidien sont des alliés pour nourrir la curiosité de votre enfant et l'accompagner dans ses apprentissages. Chaque lecture peut ouvrir la porte à une discussion, à des questions, à l'imagination d'une suite... ou permettre de faire des liens avec d'autres domaines comme l'histoire, les sciences, les émotions, etc.

Apprendre autrement, c'est aussi faire des liens entre ce que l'on lit et ce que l'on vit. Un album peut inspirer une activité manuelle, un jeu, une sortie ou encore une discussion autour d'un thème particulier, qui deviennent des occasions naturelles d'apprentissage, ancrées dans la vie de tous les jours.



Voici quelques pistes pour enrichir votre quotidien grâce aux ressources écrites :

- ➔ Revenir sur les lectures de l'année : albums jeunesse, bandes dessinées, romans, documentaires... Tous ces livres peuvent être relus, discutés ou servir de base pour des activités variées.
- ➔ Fréquenter la bibliothèque : c'est un lieu plein de découvertes, où l'enfant peut explorer de nouveaux univers, choisir librement ses lectures et développer son plaisir de lire.
- ➔ Varier les types d'écrits : publicités, recettes, modes d'emploi, journaux, revues jeunesse... Tous ces supports permettent de lire autrement, d'élargir le vocabulaire et de découvrir différentes façons de s'exprimer.

c. Le matériel pédagogique utilisé

Il regroupe l'ensemble des outils conçus pour faciliter les apprentissages, en rendant les notions plus concrètes et accessibles, ce qui est essentiel en maternelle et en primaire. En effet, les jeunes enfants ont besoin de manipuler pour passer du concret à l'abstrait. Cela favorise également l'expérimentation et la découverte active, la verbalisation des actions, ce qui permet à l'enfant de mieux intégrer les notions travaillées. Il peut s'agir de matériel de manipulation (acheté ou fabriqué) utilisé pour chaque domaine, de jeux pédagogiques, de livres spécifiques...

Attention, il ne s'agit pas uniquement de les citer dans votre plan de formation, mais également de les utiliser durant les activités menées à domicile, durant les apprentissages.

Exemples :

- Matériel de calcul (réglettes Cuisenaire, schématicos, matériel de comptage...),
- Matériel de mémorisation (étiquettes, cahier de mémoire...),
- Matériel de manipulation (Montessori, calcul, principe d'échange, boulier, lettres à manipuler...),
- Matériel scientifique, maquettes créées avec/par l'enfant,





d. Les synthèses pour mémoriser et structurer

Les synthèses sont des documents qui reprennent l'essentiel de ce qu'un enfant a appris sur un thème ou un module. Elles permettent de garder une trace, de revoir les notions importantes, et de faire des liens entre les apprentissages. Elles aident aussi l'enfant à mieux mémoriser, à structurer ses connaissances et à gagner en autonomie.

Elles peuvent prendre différentes formes :

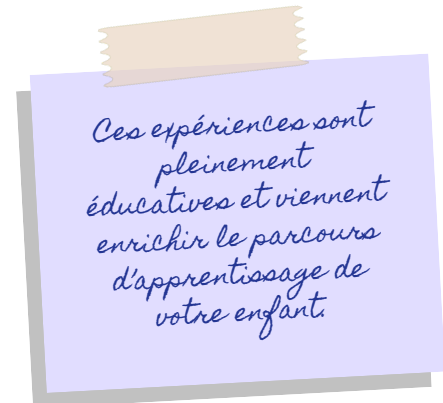
- Construites avec l'enfant, pour l'aider à reformuler et à s'approprier ce qu'il a appris.
- Issues d'un manuel scolaire ou d'un support pédagogique, si vous en utilisez.
- Créées à partir d'activités, sous forme de textes, schémas, dessins, cartes mentales, tableaux, etc.

e. Les activités extra-scolaires

Les activités sportives, culturelles, artistiques ou sociales jouent un rôle important dans le développement global de l'enfant.

Pensez à décrire les activités que votre enfant pratique régulièrement, par exemple :

- Sport (danse, football, escalade, natation...)
- Arts (musique, théâtre, dessin, photographie...)
- Activités culturelles (musées, médiathèques, expositions...)
- Cours de langues ou ateliers spécifiques
- Activités sociales (rencontres entre enfants, clubs, engagements associatifs...)



f. Les programmes d'études

Les programmes d'études des différents réseaux scolaires proposent des **exemples d'activités** et de structures d'apprentissages pour chaque domaine. Ils peuvent vous aider à planifier votre plan de formation (à ne pas confondre avec les référentiels qui définissent les attendus).

[Les programmes d'études des différents réseaux d'enseignement sont téléchargeables sur le site enseignement.be](#) ou sur les sites respectifs des différents réseaux d'enseignement.

Pour accéder aux programmes d'études du SeGEC (réseau libre catholique), vous devez créer un compte grand public sur leur extranet.





g. L'E-learning de la Fédération Wallonie Bruxelles

Le Service d'enseignement à distance de la Fédération Wallonie-Bruxelles (E-learning) propose des cours en ligne. [Pour plus d'information, consultez le site dédié à l'enseignement à distance.](#)



Attention : la plateforme peut fournir des ressources pédagogiques, mais pour assurer une formation complète de votre enfant, il est essentiel d'y **ajouter d'autres supports et un accompagnement spécifique**. L'inscription seule à l'E-learning et le suivi des cours ne peuvent pas remplacer un plan de formation répondant aux exigences de l'enseignement à domicile.

h. Où trouver d'autres ressources pédagogiques ?

Cette liste n'est pas exhaustive, mais peut vous donner des idées de lieux où trouver des ressources pédagogiques afin d'assurer l'encadrement pédagogique de votre enfant.

A Bruxelles:

- **Bibliothèque Espace 27 septembre**, située Boulevard Leopold II 44 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- **Bibliothèque pédagogique et d'animation Elisabeth Carter** située Boulevard M. Lemonnier, 122 à 1000 Bruxelles
- **Centre Bruxellois de Documentation Pédagogique (CBDP) (COCOF)** situé rue du Meiboom 14 à 1000 Bruxelles
- **Bibliothèque du CERIA (COCOF)** située avenue Emile Gryzon 1 à 1070 Anderlecht
- Ludobox situé Boulevard Emile Bockstael, 122 - 1020 Bruxelles
- **Site [Biblio.brussels](#)** : renseigne les bibliothèques spécialisées par catégorie (exemple: Centre de littérature de jeunesse, Coopération Education Culture, Bibliothèque des métiers d'art et techniques...)
- **Site [Réseau IDée](#)** : base de données d'outils pédagogiques, avec des informations sur où les trouver et les emprunter





En Wallonie :

- **CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement)** : plusieurs CRIE en Wallonie (ex: CRIE de Mariemont) proposent le prêt de matériel scientifique et pédagogique, ainsi que des livres, médias et dossiers pédagogiques via leur centre de documentation. Les modalités et cautions peuvent varier.
- Site [Réseau IDée \(Namur\)](#) : base de données d'outils pédagogiques, avec des informations sur où les trouver et les emprunter
- [Outilthèque de la Province de Namur](#) située à la Maison Administrative Provinciale de Namur. L'Outilthèque propose le prêt gratuit d'outils pédagogiques, capsules, jeux, animations et autres supports attractifs sur différentes thématiques.
- [Confluent des Savoirs \(UNamur\)](#) : propose des ressources pour la vulgarisation scientifique, incluant le prêt d'expositions, de kits pédagogiques et de matériel pour des laboratoires.
- [DOCPRO Hainaut](#) : catalogue des ressources disponibles dans les différents centres de documentation de trois institutions provinciales : Hainaut Formation (BCDI), la Direction Générale de l'Action Sociale (Hainaut Doc') et la HEPH – Condorcet.
- [Les dossiers pédagogiques de la province de Liège](#) : ressources pédagogiques sur des thématiques variées
- [Les supports pédagogiques de la province de Liège](#) : pour l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur
- [La maison de la science à Liège](#) : animations scientifiques, ateliers pédagogiques, expériences interactives et manipulations insolites
- [La Culture à l'école \(Fédération Wallonie-Bruxelles\)](#) propose une boîte à outils de ressources pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire

Se renseigner aussi auprès de :

- **Bibliothèques publiques** : certaines bibliothèques publiques peuvent avoir des sections dédiées à l'enseignement ou proposer des outils pédagogiques. Contactez les bibliothèques de votre commune pour connaître leurs offres.
- **Les bibliothèques des Hautes Écoles et Universités** : les bibliothèques des institutions d'enseignement supérieur qui forment les futurs enseignants possèdent des collections importantes en pédagogie, didactique des disciplines, psychologie de l'enfant, etc.
- **Musées et organismes** : certains musées (comme le musée de la Bande Dessinée, le Préhistomuseum) et organisations proposent des malles pédagogiques en prêt.
- **Les centres culturels des provinces et communes** proposent souvent un catalogue d'activités culturelles programmées sur l'année.





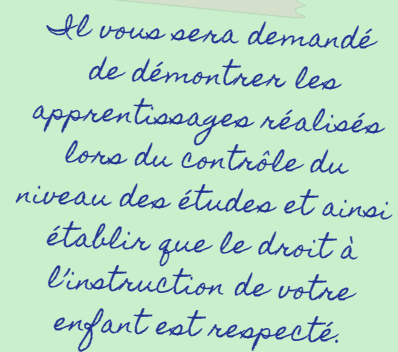
LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

a. Les traces de travail et le suivi pédagogique

Conserver les traces du travail effectué par votre enfant est essentiel pour assurer un bon suivi de ses apprentissages et pour évaluer sa progression. Ces éléments offrent un regard rétrospectif sur les notions abordées, les compétences travaillées, et facilitent la planification (ou l'ajustement) de la suite des apprentissages.

Ces traces peuvent prendre différentes formes :

- ➔ Photographies d'activités ou de réalisations (terminées ou en cours),
- ➔ Productions écrites (textes, fiches, dessins...),
- ➔ Réalisations (conserver la mise en œuvre de projets) ;
- ➔ Classeurs regroupant les exercices, classés par domaine ;
- ➔ Cahier d'écriture / de brouillon / d'exercices ;
- ➔ Synthèses des notions travaillées ;
- ➔ Un journal de classe reprenant l'historique des activités et exercices travaillés



Il vous sera demandé de démontrer les apprentissages réalisés lors du contrôle du niveau des études et ainsi établir que le droit à l'instruction de votre enfant est respecté.

b. L'évaluation formative

Le suivi des apprentissages, aussi appelé évaluation formative, permet de voir les progrès de votre enfant, d'identifier ce qu'il a compris, ce qui reste à consolider et les éventuelles difficultés. L'objectif est d'ajuster les apprentissages en cours de route, pour mieux avancer.

Ce suivi peut s'intégrer simplement à votre quotidien, sans forcément passer par des tests formels. Il peut aussi inclure l'autoévaluation, en discutant avec l'enfant de ce qu'il a retenu ou compris.

Voici quelques façons concrètes de faire ce suivi :

- Observer l'enfant pendant les activités (comportement, stratégie, autonomie) ;
- Discuter avec lui de ce qu'il a appris, l'inviter à expliquer son raisonnement ;
- Garder ses réalisations dans un portfolio ;
- Utiliser des grilles d'observation ;
- Tenir un journal de bord ou une fiche de suivi des compétences ;
- Faire des bilans réguliers (oral ou écrit) ;
- Vérifier s'il réutilise les compétences dans d'autres situations





EN RÉSUMÉ

Un plan individuel de formation décrit les **objectifs annuels** de formation, les **activités** à mettre en œuvre, le **temps** et les **ressources** nécessaires, tout en tenant compte des besoins spécifiques du mineur. En tant que parent déclarant votre enfant à l'enseignement à domicile, vous devez être capable de fournir, au minimum, les informations suivantes :

Attendus des référentiels	Calendrier, planification	Activités	Ressources
<p>Quels sont les objectifs annuels visés par domaine d'apprentissage ? discipline ?</p> <p>Lister les attendus des référentiels inter réseaux. Préciser ces attendus en fonction de l'âge et du niveau de l'enfant.</p>	<p>De quand à quand ? Préciser le temps consacré</p> <p>Établir un horaire hebdomadaire et/ou mensuel illustrant l'organisation des apprentissages y compris le rythme quotidien.</p>	<p>Quelles activités scolaires et extrascolaires sont mises en œuvre en vue d'atteindre les objectifs visés (attendus des référentiels) ?</p> <p>Ces activités génèrent des traces des apprentissages (réalisations/productions, cahiers/classeurs, portfolio, journal de « classe »/journalier, photos/vidéos ...) et des évaluations.</p> <p>Préciser les éventuels aménagements raisonnables mis en place sur la base d'un diagnostic médical.</p>	<p>Qui enseigne ? Préciser les ressources humaines pour les différentes disciplines.</p> <p>Avec quel matériel ? Préciser l'ensemble des supports d'apprentissage utilisés : programmes réseaux, outils (d'évaluation), manuels scolaires agréés, livres, dossiers, journaux, brochures, fiches, sites, jeux, plateformes numériques, applications, cours en ligne, modules e-learning, vidéos, capsules, matériel de manipulation, d'observation, d'expérimentation ...</p>





NOUS CONTACTER

Le service de l'enseignement à domicile se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :



Par téléphone : **02/690.86.90** (lu-ve : 10h-12h et 14h-16h).

N'hésitez pas à demander à parler au gestionnaire du dossier de votre enfant pour un meilleur suivi.



Par email : edep@cfwb.be



Visitez le site internet www.enseignement.be
et visionnez les webinaires (vidéos)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Enseignement

